

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/02/2024

Présents : Olivier CAVALLIN, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Raphael COTE, Amandine MARCHIONINI, Félicien JOUHAM, Loïs MATIVET, Benjamin PETOT, Thierry ROCHE, Damien SARTORIS

Absent excusé : Carole FAIVRE qui donne pouvoir à Loïs MATIVET

Secrétaire de séance : Amandine MARCHIONINI

Le quorum est atteint

Concernant le compte rendu du conseil municipal du 16/01/2024, il est adopté à l'unanimité.

1/ Décision 3^{ème} adjoint

La préfecture a reçu la lettre de démission de notre 3^{ème} adjoint le 8 janvier 2024. La préfecture a donné une suite favorable à cette demande de démission et a acté et enregistré cette démission le 17 janvier 2024. Suite à cet enregistrement le Conseil Municipal devait être convoqué dans les 15 jours, d'où ce conseil municipal le 1^{er} février 2024.

Nous avons plusieurs possibilités :

- On maintient ce poste de 3^{ème} adjoint et le poste vacant est donc à pourvoir :
 - o Le 4^{ème} adjoint devient 3^{ème} adjoint et le poste vacant à pourvoir sera le 4^{ème} adjoint.
 - o Le 4^{ème} adjoint reste 4^{ème} adjoint et le poste vacant à pourvoir sera le 3^{ème} adjoint.
- On ne renouvelle pas le poste de 3^{ème} adjoint et aucun poste n'est à pourvoir.

Pour rappel, Marie-Véronique était en charge des commissions « Social », « Communication » et « Affaires scolaires ».

Après discussion on peut retenir que :

- Gérald affirme ne pas être intéressé pour prendre en charge les sujets que traitait Marie-Véronique.
- Loïs se propose pour intégrer la commission « Affaires scolaires ». Dans cette commission il y a aussi, Carole, Raphaël et Amandine.
- Amandine reste mobilisée pour les affaires sociales et la communication puisqu'elle faisait partie de ces commissions. Dans la commission « Affaires sociales » il y a Raphaël.

Il est donc voté à l'unanimité la suppression de ce poste d'adjoint. Raphaël COTE qui était 4^{ème} adjoint devient donc 3^{ème} adjoint.

2/ Débat d'Orientation budgétaire

Olivier, Raphaël et Véronique ont travaillé sur le budget.

Les résultats de l'exercice 2023 pour le budget principal sont :

- Fonctionnement : 129 207.12 €
- Investissement : 115 516.14 €

Les projets pour l'année 2024 :

- Salle des fêtes : reste à faire 27 000 €
- Etang : reste à faire 30 000 € + 10 000 €
- Remplacement des fenêtres de l'auberge : 25 000 €
- Maçonnerie à l'auberge : 7 500 €
- Barrière de l'auberge : 2 500 €
- Plantation d'arbres : 2 000 €
- Mur de la mairie vers le logement de Madame Fumey : 10 000 €
- Déplacement de l'éclairage vers l'entreprise JOUHAM : 15 000 €
- Réfection de portions de routes à déterminer : 55 000 €

La commission Travaux va se réunir prochainement pour prioriser les portions de routes à remettre en état.

En ce qui concerne le budget eau, un devis pour la pose de vannes de sectorisation avec compteurs sera demandé pour une meilleure gestion des fuites d'eau.

3/ Micro-crèche Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Lors d'une réunion, la communauté de communes a présenté son projet de micro-crèche pour Montrond.

La communauté de communes souhaite que participent à ce projet les communes de Montrond, Valempoulières et Crotenay en raison de leur proximité géographique.

Ce projet est estimé à 585 000 € (Terrain, travaux et honoraires). Il y aurait des aides (CAF, MSA, DETR 2025, communauté de communes) et il resterait donc 123 700 € à payer par les 3 communes, réparti comme ci-dessous :

Montrond	502 habitants	43 854,10 €	35,45 %
Valempoulières	205 habitants	17 908,55 €	14,48 %
Crotenay	709 habitants	61 937,36	50,07 %

4/ Commission Aménagement

La commission Aménagement s'est réuni le mardi 23 janvier 2024.

- Il a été identifié 7 lots d'arbres en train de sécher (des frênes) et devant être coupés. Les personnes intéressées peuvent déposer à la mairie une offre sous pli cacheté avec prix du stère cubé. Le dépouillement des offres se fera le 16 février 2024. Les lots seront attribués au plus offrant.
- Il a été identifié 2 parcelles de résineux en train de sécher et devant être coupés qui vont être proposés à des professionnels.
- Nous avons reçu le programme de travaux de l'ONF. Certains travaux sont déjà effectués et d'autres sont déjà prévu par nous-même.
- L'empoissonnement de l'étang du haut est prévu pour un montant de 1000€ de friture.
- Concernant l'ONF, une délibération est à prendre pour soumission au régime forestier de la parcelle ZD37 de 69 hectares et 50 centiares. La délibération est votée à l'unanimité.

5/ Informations et questions diverses

- La présidente du Sou des écoles souhaite avoir un double des clés du local situé sous l'école. C'est dans ce local que l'association entrepose ses affaires.
- Thierry demande où en est le travail sur les baux agricoles et demande à ce que ce travail soit repris. Florian indique qu'il s'occupe du dossier.
- Monsieur Brocard demande s'il y aura une harmonisation du tarif de l'eau avec les différentes communes lorsque la compétence « EAU » sera reprise par la communauté de communes. La réponse est oui, il faut s'attendre à une augmentation du tarif.
- Damien fait une remarque concernant le prix des ordures ménagères à venir. Ce prix va être plus élevé qu'actuellement pour les personnes seules. Il demande si la mairie pourrait faire un courrier pour notifier cette remarque.

Un courrier groupé sera envoyé par la mairie à la communauté de communes car d'autres remarques et questions ont été soulevées comme notamment :

- Les nounous qui gardent des bébés ont beaucoup de couches à mettre à la poubelle : un nombre de levées plus important ? Un tarif plus attractif ? Redonner les couches aux parents en fin de journée ? etc ?
- Les associations qui organisent parfois des manifestations auront-elles une carte pour pouvoir déposer leurs poubelles ? Quel tarif ? Quelles conditions ?
- Fonctionnement et tarif des poubelles lorsque la salle des fêtes sera prêtée et/ou louée ?
- Fonctionnement et tarif des poubelles pour le gîte de la Praz qui accueille des groupes ?

La séance est levée à 22h30.

Le Maire

La secrétaire